



## Les modifications pour l'éligibilité aux bourses Marie Curie individuelles

Le work programme 2009 pour les actions Marie Curie a été publié en fin d'année 2008. Il prévoit des changements pour les bourses individuelles (IEF, IIF et IOF) dans les règles d'éligibilité. Même si l'appel à propositions ne sera publié que le 18 mars 2009, avec une date de clôture au 18 août 2009, il peut être utile d'en prendre connaissance dès maintenant. Jusqu'à présent, l'éligibilité reposait sur des règles de nationalité, d'assimilation et de mobilité. A partir de 2009, la principale règle utilisée est la mobilité. Celle-ci est définie de la façon suivante :

### Mobilité

*"...at the time of the relevant deadline for submission of proposals, researchers must not have resided or carried out their main activity (work , studies, etc) in the country of their host organisation for more than 12 months in the 3 years immediately prior to the reference date."*

En d'autres termes, il faut que la mobilité soit nouvelle. Si le chercheur est déjà présent dans le futur pays d'accueil, depuis plus de 12 mois (au cours des 3 dernières années), il n'est plus éligible.

Ensuite, pour chaque type de bourse, le programme de travail précise les conditions :

### IEF (Intra-European Fellowships)

*"...individual projects presented by experienced researchers active in Member States or Associated countries in liaison with a host organisation from another Member State or Associated country (...) Applicants can be of any nationality. They must move from a Member State or Associated country to another Member State or Associated country, and must comply with the rule for mobility at the deadline for submission of proposals"*

Ce qui importe, c'est la localisation de l'organisme d'accueil (pays membre ou associé) et le changement de pays pour le candidat. La nationalité n'est plus prise en compte.

### IOF (International Outgoing Fellowships)

*"Researchers must be nationals of a Member State or Associated country. The researchers shall be selected by the Commission on the basis of a proposal submitted in liaison with a return host organisation in a Member State or an Associated country (...) for the outgoing phase, applicants must move from a Member State or Associated country to a third country, and must comply with the rule for mobility at the deadline for submission of proposals"*

Ici, la nationalité est toujours présente car ce sont des bourses « sortantes » donc destinées uniquement aux ressortissants d'un pays membre ou associé.

### IIF (International Incoming Fellowships)

*"researchers must have been active in research in a third country (...) Applicants can be of any nationality. They must move from a third country to a Member State or Associated country, and must comply with the rule for mobility at the deadline for submission of proposals"*

Là encore, toutes les nationalités sont éligibles (y compris les ressortissants des pays membres ou associés, ce qui n'était pas le cas auparavant). Ce qui importe, c'est la localisation géographique des candidats avant de déposer un dossier.

En résumé, l'ensemble des règles montre qu'un chercheur français peut être éligible à une IEF ou une IOF (s'il a une activité de recherche en France ou en Europe), mais aussi à une IIF (ce qui est nouveau) s'il a une activité de recherche dans un autre pays (hors Europe).

Les conditions « d'activité » ne sont pas claires pour l'instant, notamment si un chercheur est employé par un organisme d'un pays et exerce son activité dans un autre pays (hors Europe). La Commission Européenne devrait publier un « guide for applicants » prochainement.

**Stéphane AYMARD**  
**PCN Mobilité 7<sup>e</sup> PCRDT**  
**9 janvier 2009**

Précédentes notes du PCN Mobilité :

1. Informations sur le programme Ressources Humaines et Mobilité (avril 2006)
2. Le point sur les centres de mobilité (juin 2006)
3. Actualités du programme Ressources Humaines et Mobilité (juillet 2006)
4. Les experts français du programme Marie Curie (octobre 2006)
5. Le nouvel organigramme de la DG Recherche : les actions Marie Curie et les actions à externaliser (novembre 2006)
6. Les nouvelles possibilités de co-financement des bourses Marie Curie dans le 7<sup>e</sup> PCRDT (novembre 2006)
7. Bilan des actions Marie Curie du 6<sup>e</sup> PCRDT : Les mécanismes d'aide au retour (novembre 2006)
8. Le point sur la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement de chercheurs (nov. 2006)
9. Les difficultés d'analyse des résultats aux appels à propositions des actions Marie Curie (décembre 2006)
10. Bilan des Bourses Marie Curie du 6<sup>e</sup> PCRDT : Positionnement de la France (décembre 2006)
11. Les chiffres de la mobilité des chercheurs en France (janvier 2007)
12. Bilan des Réseaux de Formation (RTN) dans le 6<sup>e</sup> PCRDT et participation des laboratoires français (janvier 2007)
13. Les salaires des chercheurs en Europe (février 2007)
14. Quelques conseils pour monter un réseau de formation (mars 2007)
15. Où obtenir de l'aide pour monter un projet européen dans le programme PEOPLE (mars 2007)
16. Les classements des universités dans le monde et leur impact sur la mobilité ((avril 2007)
17. La mobilité des chercheurs et les pays d'Europe (avril 2007)
18. Les définitions de la recherche et des chercheurs (avril 2007)
19. La mobilité des chercheurs entreprise/université en Europe (avril 2007)
20. Les formalités d'admission des chercheurs de pays tiers (mai 2007)
21. Qui est éligible pour une bourse Marie Curie ? (mai 2007)
22. La sécurité sociale des chercheurs en mobilité (mai 2007)
23. La gestion des actions Marie Curie (juin 2007)
24. Coût de la vie et mobilité des chercheurs (juin 2007)
25. L'Espace Européen de la Recherche et la Mobilité des Chercheurs (juillet 2007)
26. Le nouveau dispositif « Marie Curie » : IRSES (août 2007)
27. Les autres actions Marie Curie ne faisant pas l'objet d'appels à propositions (août 2007)
28. Les résultats d'études sur la mobilité des chercheurs (septembre 2007)
29. Comment fonctionnent les partenariats industrie/académie « Marie Curie » ? (octobre 2007)
30. Le calcul des coûts dans les projets Marie Curie (novembre 2007)
31. Comment remplir les formulaires dans les projets Marie Curie ? (novembre 2007)
32. Le programme Erasmus-Mundus et les actions Marie Curie (décembre 2007)
33. Le statut des enseignants-chercheurs et la mobilité internationale (janvier 2008)
34. Le réseau du PCN Mobilité-Marie Curie (janvier 2008)
35. Les projets pour un « marché du travail unique » pour les chercheurs (février 2008)
36. Bilan des actions Marie Curie pour l'année 2007 (mars 2008)
37. Le passeport européen des chercheurs (mai 2008)
38. Les actions pour les chercheurs européens expatriés Euraxess-Links (juin 2008)
39. L'éligibilité aux bourses Marie Curie individuelles (janvier 2009)